

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2019

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisations d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

LOYER D'JOSS BAR

Le bail commercial passé avec le D'JOSS BAR étant arrivé à son terme, il sera renouvelé en tenant compte de l'agrandissement de la salle de restaurant.

QUESTIONS DIVERSES :

Remerciements : Monsieur le Maire remercie les organisateurs de la chasse aux trésors « Mystère au village » qui a eu lieu le dimanche 6 octobre et qui a eu un grand succès. Monsieur le Maire remercie également le Comité des Fêtes d'Armoy pour sa participation, ainsi que la Société de chasse qui a accepté d'interdire la chasse sur le territoire ce jour-là.

Modification des statuts de Thonon Agglomération : Monsieur le Maire énumère les compétences obligatoires et optionnelles à intégrer au sein des statuts de Thonon Agglomération.

Résidence Autonomie route des Voigères : le début des travaux est prévu semaine 42.

Terrain de pétanque : les travaux sont terminés.

Route des Devants et Route des Chevrys : le marquage a été réalisé.

Passages piétons : des passages piétons vont être réalisés vers le cimetière et au croisement Chemin des Vallières / route des Cruets.

Travaux d'entretien de voirie : compte-tenu des subventions départementales accordées dans le cadre du CDAS 2019, les routes de Trossy et des Gaydons seront goudronnées tout prochainement.

Maison médicale : Mme SAGE, orthophoniste, va intégrer la maison médicale dans les semaines à venir. Des travaux d'aménagement vont être réalisés pour la somme de 2 630 € H.T.

Marché : des banderoles publicitaires vont être réalisées pour indiquer la présence du marché le samedi matin.

Extinction de l'éclairage public : le conseil municipal envisage, dans sa majorité, de procéder à l'extinction de l'éclairage public la nuit. Des réunions de concertation seront faites avec la population.